



VILLE DE BEAUMONT

Beaumont, le 02 février 2022.

Madame,
Monsieur,

Conformément au Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la 1^{ère} fois à la séance du Conseil qui aura lieu le jeudi 10 février 2022 à 19h30 à la salle du Centre Culturel, rue de la Déportation 24 à Beaumont.

L'ordre du jour de cette assemblée est repris ci-après.

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de la séance publique du Conseil communal du 25 janvier 2022 – Approbation
2. Courrier(s) Tutelle – Information
3. Désignation d'un GRD – Proposition
4. Marchés Subsidiés – Marché de coordination Sécurité Santé pour le dossier Fric 2019-2021 « Bas de la Motte » - Nouveau marché de service – Approbation
5. Marchés Subsidiés – Aménagement d'un Street Workout et de modules de fitness à la rue de l'Abattoir – Décision de dépôt d'une demande de subside – Approbation
6. Programme Stratégique Transversal – Ajout d'une fiche projet – Accord
7. Patrimoine – Elargissement de la Vilette à Solre-Saint-Géry – Décision de principe d'achat des parcelles cadastrées A692A pie, B1 pie, B3C pie, B49 pie et B41 pie – Approbation
8. Personnel communal – Obligation d'emploi de travailleurs handicapés – Rapport au 31/12/2021 – Communication
9. PCS – Validation du Règlement d'Ordre Intérieur et financement du Conseil communal des Jeunes de Beaumont (CCJ) – Décision
10. Communication du Bourgmestre

HUIS-CLOS

1. Procès-verbal de la séance à huis-clos du Conseil communal du 25 janvier 2022 – Approbation
2. Désignation personnel enseignant – Maître de psychomotricité – Ecoles de Solre-Saint-Géry, Renlies, Thirimont, Barbençon et Strée – Remplacement – Ratification
3. Désignation personnel enseignant – Institutrice primaire FLA – Ecole de Solre-Saint-Géry – Remplacement – Ratification
4. Désignation personnel enseignant – Institutrice maternelle – Ecole de Thirimont – Remplacement – Ratification
5. Désignation personnel enseignant – Institutrice primaire – Ecole de Barbençon – Remplacement – Ratification

La Directrice Générale,

L. STASSIN

Par le Collège Communal,



Le Bourgmestre-Président,

B. LAMBERT

